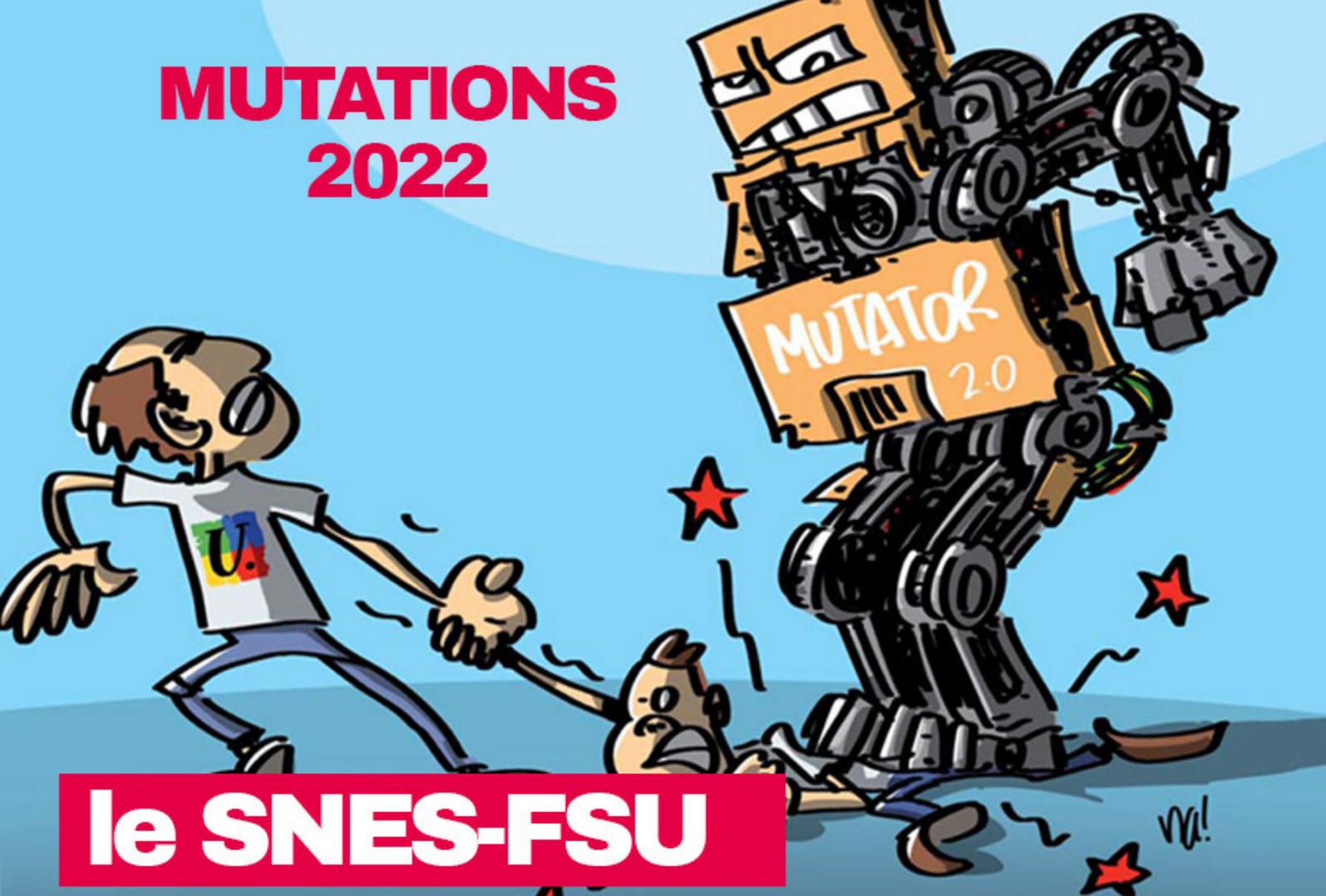


MUTATIONS 2022



le SNES-FSU

reste à vos côtés

Pourquoi formuler ses vœux et vérifier son barème avec le Snes-FSU ?

Votee en 2019, une loi réformant la fonction publique a rendu les opérations de mutations opaques, contribuant ainsi à isoler les personnels face à l'Administration.

L'expertise du syndicat majoritaire ... pour mettre toutes les chances de votre côté !

Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de vous appuyer sur le Snes-FSU dont la force repose sur le nombre de ses élu.e.s et militant.e.s, sur leur expertise et leur disponibilité : permanence physique et téléphonique spéciales, réunions dédiées organisées en présentiel, liste de diffusion, réponses aux questions par mail et via les réseaux sociaux (notamment Facebook/Messenger).

Obtenir des informations fiables, faire respecter ses droits, exiger la transparence.

Cet accompagnement syndical est impératif pour que vos droits soient respectés, la transparence établie, et que la stratégie conseillée soit la plus efficace possible.

N'hésitez pas à contacter la permanence ou à rencontrer les commissaires paritaires du Snes-FSU lors des réunions d'informations organisées tout au long du mois de novembre et aux 4 coins de l'académie !



NE RESTEZ PAS SEUL.E FACE A L'ADMINISTRATION, FAITES APPEL AU SNES-FSU !

